CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1801** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/11/1980

Raison sociale : DEPAN'GAZ SANIT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2001

Capital : 72 000

2 RUE LOUIS RAYMOND
26200 MONTELIMAR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCE 81 B 3

Siret : 320 485 469 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 12 800113

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78995943

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78998102

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 04 75 01 53 53 **Fax :** 04 75 90 93 45

Portable :

Responsabilité légale :
SAUTEL STÉPHANE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : montelimar@depangazsanit.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 397 837 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	13	08/02/2024
5263	Maintenance d'installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		08/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 11:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.